



JEUDI 21 OCTOBRE 2021

Lieu : 28 George V – (28 Av. George V Paris 8^{ème})

Présentation :

la crise de la covid-19 a fait naître de nouvelles formes d'organisation du travail pour assurer la continuité de l'activité, bouleversant durablement la relation de travail. Avec la sortie de crise qui se profile, l'objectif de ces Etats généraux du droit social est d'identifier quels sont les impacts juridiques, économiques des changements induits dans la relation de travail, notamment avec la généralisation du télétravail plébiscité par les salariés mais facteur de risques ou encore l'intensification du dialogue social qui ouvre de nouvelles opportunités pour les entreprises.

8h00 ouverture du site / 8h30 accueil café

9h00 - 9h15 Discours d'ouverture Jérôme GAVAUDAN, président du Conseil national des barreaux

9h15-9h45 Allocution Elisabeth BORNE, ministre du travail de l'emploi et de l'insertion (sous réserve)

9h45 - 11h15 Conférence n°1 Comment appréhender toutes les problématiques causées par la crise sanitaire sur l'emploi et s'adapter ?

La crise sanitaire a durablement affecté l'emploi, l'objectif de la plénière est, de faire le point, sur les mesures économiques et juridiques prises pour maintenir l'emploi, leurs impacts et de faire de la prospective sur ce qui pourrait être proposé. Cela a du sens si l'on part du principe que le sondage pourra servir de base aux échanges.

Intervenants :

- **Jérôme GAVAUDAN**, président du CNB
- **Elisabeth BORNE**, ministre du travail de l'emploi et de l'insertion (sous réserve)
- **Représentant du MEDEF**
- **Un représentant CFTD**

Conférence animée par un modérateur

DEBAT AVEC LA SALLE (30 min)

11h15 - 12h15 Conférence n°2 **Actualités jurisprudentielles : relations individuelles et collectives**

Intervenants :

- **Antoine LYON-CAEN**, professeur spécialiste du droit du travail à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- **Emmanuelle BARBARA**, avocate au barreau de Paris
- **un avocat salarié en région**
- **un magistrat Cour de cassation**

Modératrice : Laurence JUNOD-FANGET, avocate au barreau de Lyon, ancienne bâtonnière, présidente de la commission Règles et usages du CNB

12h15- 12h45 Conférence n°3 **Culture d'entreprise et communauté de travail à l'heure du télétravail**

Intervenants :

- **point de vue sociologie :** Amandine Brugière, responsable des développements techniques et scientifiques de l' ANACT (*sous réserve*)
- **un avocat spécialisé en organisation d'entreprise**

Modératrice : Marie-Laure VIEL, avocate au barreau de Saint-Quentin, ancienne bâtonnière, vice-présidente de la commission Exercice du droit et membre de la commission Formation professionnelle du CNB

13h -14h00 (ouverture restauration dès 12h45) DEJEUNER

APRES-MIDI : 2 SESSIONS D'ATELIERS (6 ateliers au total)

14h00-16h00 (2h) : PREMIERE SESSION D'ATELIERS (3 ateliers au choix)

ATELIER 1- Construire Ensemble un accord collectif adapté

- Pascal Petrel, avocat au barreau de Paris
- George Mayer, avocat au barreau de Lyon (*sous réserve*)
- Jean-Pierre Yonnet, président du cabinet conseil ORSEU

Modératrice : Nathalie ATTIAS, avocate au barreau de Paris, membre du Bureau du CNB et de la Commission Droit et entreprise

ATELIER 2- Comment mettre en place le télétravail dans l'entreprise ?

- 1 avocats employeur (en cours)
- 1 avocat salariés (en cours)

Modératrice : Marie-Laure VIEL, avocate au barreau de Saint-Quentin, ancienne bâtonnière, vice-présidente de la commission Exercice du droit et membre de la commission Formation professionnelle du CNB

ATELIER 3 - Activité partielle et contrôle de l'administration

- Joel Grangé, MCO Parisien
- 1 représentant de la DGT (en cours)

Modératrice : membre du CNB

16H00 /16H15 Pause

16H15 /18H15 (2h) DEUXIEME SESSION D'ATELIERS (3 ateliers au choix)

ATELIER 1 - Bilan de la procédure prud'homale et prospective : comme un outil pour lutter contre l'encombrement.

- **2 conseillers prud'homme ou voire présidents de CPH** (*en cours*)
- **1 magistrat de Cour d'Appel** (*en cours*)
- **Alexis BUGADA**, Professeur à l'université d'Aix-Marseille - Directeur du CDS - Unité de recherche Centre de Droit Social

Modératrice : Laurence JUNOD-FANGET, avocate au barreau de Lyon, ancienne bâtonnière, présidente de la commission Règles et usages du CNB

ATELIER 2- Comment prévenir et traiter les RPS. Focus sur l'enquête interne et l'avocat enquêteur

- **(avocat enquêteur) Stephane de Navacelle**, avocat aux Barreaux de Paris et New York, Ancien membre du Conseil de l'Ordre
- **1 avocat employeur : William Feugère** (sous réserve)
- **1 avocat salariés exerçant en région** (*en cours*)
- **1 médecin du travail ou 1 psychologue**

Modératrice : Nathalie ATTIAS, avocate au barreau de Paris, membre du Bureau du CNB et de la Commission Droit et entreprise

ATELIER 3 – Crise sanitaire et appréciation du motif économique du licenciement

1 avocat salarié

1 avocat employeur

1 représentant de la DGT

Modératrice : Marie-Laure VIEL, avocate au barreau de Saint-Quentin, ancienne bâtonnière, vice-présidente de la commission Exercice du droit et membre de la commission Formation professionnelle du CNB